



Océalliance s'offre Alliomer

Le 7 juillet 2016, par Bruno Vaudour, PdM – Produits de la Mer

Le plus gros mareyeur de France renforce son implantation sur le littoral breton, normand et nordique en rachetant Alliomer, la branche mareyage du groupe Pomona. Celle-ci comprend cinq sociétés : Coboma à Boulogne-sur-Mer, Marée du Cotentin, Pêcheries océanes à Saint-Malo, Viviers de Porsguen à Plouescat et Pêcheries de Cornouaille au Guilvinec. L'annonce début juillet n'a surpris personne car la cession faisait l'objet de négociations depuis de longs mois.

Appuyé depuis 2011 par son actionnaire Perceva, Océalliance compte parmi les leaders européens de la marée avec 600 personnes et 25 ateliers répartis de Boulogne-sur-Mer à Saint Jean-de-Luz. Le nouvel ensemble, dont le siège social est à Nantes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 220 millions d'euros. *« Mon actionnaire nous accompagne aussi à travers un plan d'investissement pour optimiser la qualité et développer les outils, en particulier sur deux sites d'Alliomer »* confie Fabrice Guyot, président du groupe.

Son objectif est de dépasser les 250 millions d'euros au cours des cinq prochaines années. *« À la fois par une augmentation des volumes. L'ancrage plus fort en Bretagne Nord et en Normandie permet de faire du direct bateau, on achète alors toute la pêche de certains côtiers. L'augmentation du chiffre passe aussi par la transformation des produits. Leur valorisation va se poursuivre avec la cuisson et la surgélation. Nous allons accélérer en surgelé avec une unité plus importante. »*

L'expansion géographique d'Océalliance est symptomatique du mouvement de concentration de la marée en France avec l'émergence de groupes nationaux comme Vives Eaux, Mericq ou Alliance Marée. Constituées en réseau et achetant sous les principales criées françaises et à l'import, ces entreprises structurées offrent à leurs clients la plus large gamme possible de produits de la mer frais.

Océalliance agrandit son vivier

Le 7 juillet 2016, par Eléonore de Reynal, CFNews

Détenu par Perceva, le leader européen du mareyage poursuit son maillage du littoral atlantique français avec la reprise, auprès du groupe Pomona, du breton Alliomer et de ses 58 M€ de chiffre d'affaires.

Océalliance prend de nouveaux poissons dans ses filets. Constitué en 2015, suite au rapprochement sous l'égide de Perceva de Mariteam et Furic-Océalliance, le leader européen du mareyage vient, en effet, de passer d'environ 162 M€ à 220 M€ de chiffre d'affaires avec la reprise de son homologue breton Alliomer, auprès du groupe Pomona. Pilotée par les équipes d'Aurignac Finance côté cédant et par celles de Pramex International côté acquéreur, cette opération, dont le montant n'est pas dévoilé, s'inscrit dans le cadre du recentrage du groupe de distribution livrée de produits alimentaires et non alimentaires sur son métier de grossiste. Pour autant, Pomona, qui s'était, pour rappel, séparé du producteur de salades et légumes prêts à consommer Les Crudettes en décembre 2013, restera un important client d'Alliomer. De son côté, Océalliance, qui finance la reprise avec l'appui de ses partenaires bancaires nouveaux et historiques et de Perceva, poursuit ainsi son maillage du littoral atlantique français.

600 employés et 25 ateliers régionaux

« Avec Alliomer, qui emploie environ 150 personnes sur cinq sites, nous renforçons nos positions en Bretagne Nord, en Normandie et dans Les Hauts de France (notamment à Boulogne-sur-Mer), où nous n'avions pas de site », explique Fabrice Guyot, président d'Océalliance, qui réunit désormais 600 personnes sur 25 ateliers régionaux, de Boulogne-sur-Mer à Saint-Jean-de-Luz. Les atouts d'Alliomer, Fabrice Guyot les connaît bien. Avant de prendre la tête d'Océalliance en novembre 2015, ce diplômé d'HEC a, en effet, passé une douzaine d'années chez Pomona, dont cinq à la direction de sa division mareyage.

« Alliomer, qui intervient dans le mareyage de poissons et céphalopodes, nous permettra également de renforcer notre offre sur le segment des coquillages et crustacés, où il est très bien représenté, ajoute Fabrice Guyot. Cette société nous apporte, en outre, son savoir-faire spécifique dans le "direct bateau", qui se pratique moins dans les régions historiques d'Océalliance. »

250 M€ de chiffre d'affaires avant 2020

Détenu à plus de 90 % par Perceva, lequel avait, pour mémoire, repris Mariteam en octobre 2011 à l'occasion d'une opération de recapitalisation, le nouvel ensemble nourrit encore de grandes ambitions. Présent au sein de 33 criées françaises, Océalliance, qui dispose également d'une unité de *sourcing* de crustacés en Écosse, espère, en effet, atteindre un chiffre d'affaires de 250 M€ un peu avant 2020. Pour ce faire, il misera surtout sur la croissance organique et sur l'utilisation des synergies commerciales résultant de cette acquisition. Bénéficiant d'une carte de produits élargie, le groupe, historiquement positionné sur le poisson frais, cherchera, en outre, à se déployer sur la première transformation, avec des produits légèrement travaillés, par exemple cuits ou surgelés.



Mareyage : Océalliance ramène Alliomer dans ses filets

Le 8 juillet 2016, par Pascal Rabiller, La Tribune

Né en 2015 du rapprochement entre le girondin Mariteam et le breton Furic-Océalliance, le groupe de mareyage désormais baptisé Océalliance renforce sa position de leader européen en rachetant, à Pomona, sa filiale de mareyage Alliomer.

En faisant l'acquisition de la filiale mareyage de Pomona : Alliomer (60 M€ de chiffre d'affaires en 2015, 150 salariés) fortement ancrée en Bretagne Nord, en Normandie et dans la région Les Hauts de France, le groupe Océalliance renforce son leadership européen sur la proposition commerciale de produits de la mer (poissons, crustacés et coquillages frais). Cette acquisition conforte le positionnement sur tout le littoral océanique, de Saint-Jean-de-Luz à Boulogne-sur-Mer, et lui offre des partenariats concernant des armements de pêche et du sourcing, en Ecosse.

250 M€ de chiffre d'affaires en vue

Soutenu depuis 2011 par le fonds Perceva, qui a permis le lancement d'une dynamique de croissance avec une première opération d'ampleur, en octobre 2015 via l'acquisition du girondin Mariteam (installé alors à Lormont près de Bordeaux), le groupe de mareyage Océalliance dont le siège est à Nantes et la base Sud-Ouest à La Rochelle, compte 600 collaborateurs installés dans 25 ateliers.

Le groupe, présent dans 33 des 40 criées françaises, réalise 220 M€ de chiffre d'affaires. Aujourd'hui il est le principal acteur de l'approvisionnement du marché français et européen. En cinq ans, son chiffre d'affaires a progressé de 80 M€. L'objectif affiché par Fabrice Guyot, le président d'Océalliance est de dépasser 250 M€ de chiffre d'affaires d'ici 2020.

Les Echos

Mareyage : Océalliance présent sur tout le littoral

Le 12 juillet 2016, par Frank Niedercorn, Les Echos

Le mareyeur est désormais présent en Bretagne nord et en Normandie

Spécialiste du mareyage, l'achat en gros de poissons ou de crustacés directement sur la côte, le jeune groupe Océalliance visait une présence sur tout le littoral atlantique. C'est chose faite avec le rachat d'Alliomer, la division mareyage de Pomona, qui lui ouvre les portes de la Bretagne nord et de la Normandie. Avec 520 personnes, le groupe est désormais présent sur 33 criées de l'Atlantique, de Boulogne à Saint-Jean-de-Luz. Il a été constitué par le fonds Perceva (Dalloyau, Monceau Fleurs, Dunlopillo...) à partir de 2011 avec le rachat de la société girondine Mariteam, en difficulté pour avoir mal maîtrisé une croissance rapide. Après une période de redressement, la croissance a repris avec le rachat l'an dernier du breton Furic Océalliance, dont le nouveau groupe a finalement pris le nom.

Nouvelles criées

Avec cette dernière acquisition qui lui apporte un chiffre d'affaires additionnel de 80 millions d'euros, Océalliance affiche une activité d'environ 220 millions d'euros et pèse environ 20 % du mareyage en France. Avec la cession d'Alliomer qui vendait aussi à la grande distribution, Pomona se recentre sur une activité de distributeur grossiste, notamment aux cafés-hôtels-restaurants. Pour Océalliance, outre l'accès à de nouvelles criées, cette acquisition permet également de compléter un portefeuille de produits, notamment en matière de crustacés et de coquillages. Alliomer ayant en effet l'habitude d'acheter en direct auprès d'armateurs dès l'arrivée des bateaux. « *Notre objectif d'atteindre les 250 millions d'euros de chiffre d'affaires devrait se faire assez naturellement. Et nous avons déjà des marques d'intérêt de la part de la grande distribution* », explique Fabrice Guyot. Certaines enseignes rechignaient en effet à acheter à une filiale de Pomona, qu'elles voyaient comme un concurrent. Océalliance, déjà présent en Ecosse pour des achats en direct, notamment de langoustines, n'écarte pas d'autres opérations en Europe du Nord. Il ambitionne également de développer ses activités dans la première transformation du poisson sur toutes les implantations importantes, notamment La Rochelle, Cherbourg, Roscoff et Saint-Malo.

Océalliance rachète la division mareyage de Pomona

Le 18 juillet 2016, par W.S., Capital Finance

Soutenu par Perceva à hauteur de 90 % depuis 2011, Océalliance est devenu en l'espace de cinq ans le numéro un européen de l'approvisionnement en produits de la mer. Un tour de force que le mareyeur doit notamment au rachat de Mariteam, en 2015. Poursuivant sur sa lancée, Océalliance vient de racheter Alliomer, la division mareyage du distributeur Pomona. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il évolue ici en terrain connu, Fabrice Guyot, le dirigeant d'Océalliance depuis novembre 2015, ayant officié comme membre du directoire de Pomona entre 2012 et 2014. En reprenant ce périmètre principalement présent en Bretagne du Nord, en Normandie, et dans les Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais-Picardie), Océalliance se trouve à la tête de 25 ateliers de transformation et de conditionnement ainsi que de 600 collaborateurs. Quadrillant tout le littoral atlantique, il intervient dans 33 criées, soit une couverture équivalant à plus des deux tiers du marché français.

En cinq ans, il a doublé son chiffre d'affaires, lequel a atteint plus de 160 M euros en 2015. En consolidant les 58 M euros de revenus d'Alliomer au titre de son exercice clos au 30 septembre dernier, Océalliance dépasse la barre des 220 M euros de chiffre d'affaires. De quoi s'approcher de son objectif de taille critique, estimé à 250 M euros.

Conseils acquéreur : financier : Pramex International (Jérôme Dupas, Stéphane Delassise) ; due diligences : financière : PwC TS (Sébastien Dalle, Pierre Gonnelle), stratégique : Odyssée Développement (Thomas du Payrat) ; juridiques : Veil Jourde (Géraud Saint Guilhem, Yoann Usseglio), White & Case (François Leloup, Delphin Boucher)

Conseils cédant : financier : Aurignac Finance (Jean-René Griton, Raphaël Brenier) ; juridique : Latham & Watkins (Pierre-Louis Cléro, Lionel Dechmann)